

Tél 01 60 74 76 60		1 <sup>er</sup> trimestre	<b>Date</b>
Courriel Ce.0771394X@ac-creteil.fr	Elémentaire		Le 05/11 /2018 de 18h à 19h

**Présents :**

Enseignant(e)s de l'école	● Mme Audoux ● Mme Greiner ● Mme Pouilly ● Mme Deslais	● M Cretté ● Mme Sciacca ● ●
Parents élus	● Mme Assureira (titulaire) ● Mme Papasian (titulaire) ● Mme Housseau (titulaire) ● Mme Verdy (titulaire)	● M Bensegueni (titulaire) ● Mme Robic (suppléante) ● Mme Bignals (suppléante) ●
Le maire ou son représentant	● M Chanclud	●
Conseiller municipal	● Mme Duval	●
<b>Absent(es)</b> ● ●	<b>Absent(es) excusé(es)</b> ● M Durieux IEN ● M Saloux DDEN	● ●

Président(e) de séance : Mme Sciacca	
--------------------------------------	--

**ORDRE DU JOUR**

1. Présentation des membres du CE et résultats des élections.
2. Vote et approbation du règlement intérieur de l'école
3. Sécurité: PPMS/Plan vigipirate/exercice d'évacuation n°1
4. Organisation pédagogique de l'école (les effectifs, les classes.....)
5. Evaluations CP/CE1
6. Présentation des axes du projet d'école
7. Coopérative scolaire
8. Retards récurrents
9. Question mairie concernant le tableau d'affichage extérieur
10. Questions des parents

1. Un tour de table est réalisé afin que chacun se présente.

Mme Sciacca présente les résultats des élections de parents délégués. Le taux de participation de 29,48% est similaire aux années précédentes. Les 6 titulaires et 5 suppléants de la liste sont élus. L'équipe enseignante les félicite.

M Chanclud, maire, demande si il est possible de traiter les questions concernant directement la mairie car il doit partir assez rapidement, ainsi que Mme Duval son adjointe, pour une autre réunion. Tous les participants étant d'accord la réunion se poursuit avec les questions de parents .

10. **Entrée commune**

Mme Sciacca explique que les visiophones sont installés dans sa classe et son bureau et qu'il lui arrive de ne pas y être (gymnase, BCD,...). Dans ce cas, il peut effectivement être difficile d'entrer dans l'école. En ce qui concerne l'allongement des créneaux d'ouverture du sas, M Chanclud ne voit pas d'inconvénient à rajouter 5 à 10mn.

Mme Sciacca demande également un allongement le mardi et le jeudi jusqu'à 17h15 pour les APC.  
Monsieur Chanclud donne son accord.

### **Porte d'accès au Wagon des loisirs (périscolaire)**

Les parents délégués rappellent que cette porte ne ferme pas depuis plusieurs mois. Monsieur Chanclud explique que les services techniques ont tenté de la réparer mais que le mécanisme de fermeture n'est plus réparable. Il assure qu'un nouveau mécanisme est en commande et qu'il sera posé prochainement.

### **Grève du mardi 9 novembre dernier**

Monsieur le Maire rappelle l'historique des réceptions de mail l'informant officiellement de la grève. Il ne pouvait pas faire d'affichage avant d'avoir reçu le mail de l'inspection.

Concernant le remboursement des frais de cantine, il explique que l'interprétation du texte n'est pas la bonne et qu'en cas de grève des enseignants les parents doivent prévenir la mairie si leur enfant ne vient pas à la cantine.

Les parents délégués demandent s'il est possible de ne pas facturer le repas pour cette fois-ci, M Chanclud s'engage à poser la question lors du prochain conseil élargi.

### **Sanitaires hors service**

Les parents délégués demandent à ce que l'hygiène élémentaire soit respectée. Ils rappellent qu'il n'y a plus de toilettes pour les garçons dans la cour et que seuls deux toilettes sur cinq fonctionnent dans les toilettes des filles et ce depuis longtemps. Ils déplorent le manque récurrent de papier et de savon. M Chanclud assure que des travaux vont être effectués le plus tôt possible mais qu'il ne peut donner de date. Les parents ne sont pas satisfaits de cette absence de date.

### **Travaux d'entretien de l'école**

Les enseignants confirment que les petits travaux demandés pour chaque classe ont été effectués. Monsieur Chanclud ajoute qu'il n'y a pas eu de gros travaux effectués cet été.

### **Panneau d'affichage et boîte aux lettres**

Suite au changement d'entrée il y a nécessité de déplacer le panneau d'affichage et la boîte aux lettres de l'association de parents.

Monsieur le Maire en définit le nouvel emplacement avec les parents délégués. Madame Sciacca demande également que le panneau de l'école soit déplacé et établit le nouvel emplacement avec Monsieur le Maire.

### **Local pour l'association**

Monsieur Chanclud assure qu'un local sera mis à la disposition des parents délégués mais il n'a pas de date à leur confier.

Monsieur Chanclud et Mme Duval quittent la réunion.

Reprise de l'ordre du jour au point 2.

2. Un article concernant l'interdiction du téléphone portable a été ajouté au règlement intérieur. Le nouveau règlement est entériné à l'unanimité, par vote à main levée.
3. Plan Vigipirate : rappel des principales dispositions, possibilité d'ouverture des sacs et contrôle des identités. Deux exercices PPMS sont à réaliser dans l'année, le premier selon un scénario donné par l'inspection aura lieu lors de la seconde période et concernera les risques liés à d'éventuels attentats. Le second concernera les risques liés au climat ou à la circulation des camions chargés de produits toxiques qui transitent par la route nationale.  
Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé en septembre.
4. Effectifs ce jour : 34 CP, 25 CE1, 39 CE2, 25 CM1, 18 CM2, soit 141 élèves répartis comme suit : 22CP , 12CP/11CE1 , 14CE1/9CE2 , 25CE2 , 5CE2/19CM1 , 6CM1/18CM2.

Moyenne : 23,5 élèves/classe. Les effectifs seront à priori en hausse l'an prochain puisque 29 enfants sont actuellement scolarisés en GS et que 18 CM2 partiront au collège.

5. Des évaluations nationales ont été réalisées par les enfants de CP et CE1 lors de la première période. Les résultats viennent d'être connus et les parents des enfants concernés recevront les résultats de leur enfant. Une seconde série d'évaluations nationales aura lieu lors de la troisième période, pour les CP uniquement.
6. Présentation du nouveau projet d'école.  
Les orientations de ce projet sont « Maîtriser les liens orthographiques » avec comme objectif, pour cette année, de savoir mettre en relation les différents mots ou groupes de la phrase ; et « Interpréter et résoudre un problème mathématique » avec comme objectif l'amélioration de la compréhension d'un énoncé de problème.
7. Coopérative : 3061 € sur le compte BRED. Il y aura à ajouter le bénéfice de la vente des photos ainsi que les subventions mairie vers le mois de mai.  
35 €/élève sont mis à la disposition des classes, par la mairie, pour acheter les fournitures.
8. Mme Sciacca constate que les retards de quelques minutes sont récurrents tous les matins. Elle rappelle que les horaires doivent être respectés pour le bien de tous et plus particulièrement des enfants retardataires qui commencent la journée en étant mal à l'aise.
9. La question du tableau d'affichage a été réglée en début de conseil avec Monsieur Chanclud.

Nous traitons maintenant les questions des parents qui n'ont pas été traitées au début du conseil.

#### Diffusion de documents

L'équipe enseignante note la demande des parents et s'engage à ne pas distribuer de documents commerciaux.

#### Kermesse et classe verte

Madame Sciacca répond qu'il n'y a ni kermesse (pour des raisons de sécurité difficile à installer suite au plan vigipirate renforcé), ni classes vertes prévues.

#### Comptes de l'association

Elémentaire - Budget 17/18			
Libellé	Recettes	Dépenses	Solde
Fonds récoltés en 16/17 reportés sur l'année 17/18	739€		739€
Animation Kapla (739€ de l'année précédente + 36€ en fonds propres)		775€	0€
Vente de chocolats Jeff de Bruges	180€		180€
3 ventes de gâteaux	225€		405€

Un montant de 405€ est donc disponible pour l'élémentaire en 18/19.

La première vente de gâteaux commune de l'année a rapporté 95€. La somme sera divisé entre le deux écoles soit 47,5€ pour chaque école.

La réflexion est engagée pour savoir quelle animation choisir et surtout à quel rythme, les fonds ne permettant plus de présenter des animations intéressantes tous les ans.